



0 1 0 0 1 1 0 0 0 1 1 0 1 0 0 1 1 0 0 1 0 1 0 1 0 1 0 1 0 1 0 1 0 1 0  
0 1 1 0 0 0 1 1 0 1 0 0 1 1 0 0 1 0 1 0 1 0 1 0 1 0 1 0 1 0 1 0 1 0  
1 0 0 0 1 0 0 1 0 0 1 0 1  
1 0 0 1 0 1 0 1 0 0 1 0 1  
1 0 0 1 0 1 0 1 0 0 1 0 1  
1 0 0 1 0 1 0 1 0 0 1 0 1  
1 1 0 0 0 1 0 1 0 1 0 0 0 0  
0 1 0 1 0 1 0 0 1 1 0 0 0 1 0 1 0 1 0 1 0 1 0 1 0 1 0 1 0 1 0 1 0 1



**CECPA**

CENTRE D'ÉTUDES SUR LES COÛTS  
DE PRODUCTION EN AGRICULTURE

NEUTRALITÉ INTÉGRITÉ EXCELLENCE

# INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

## Cultures émergentes au Québec

Résultats Finaux - Version révisée

Octobre 2021







# Table des matières

Introduction	5
Revenus et charges directs par culture	9
Coûts de production	17
Sondage qualitatif	23





# INTRODUCTION



# MISE EN CONTEXTE

Les producteurs de grains, dits conventionnels, sont plusieurs à chercher d'autres grains à introduire dans leur rotation. Or, très peu d'informations technico-économiques sont disponibles sur les nouvelles cultures émergentes, ce qui peut être un frein à leur développement.

Dans le cadre du projet visant la détermination d'un portrait technico-économique du Maïs et du Soya, il a été convenu d'élargir les analyses à des cultures émergentes selon une approche méthodologique spécifique. Les cultures suivantes ont été retenues :

- le seigle;
- le lin;
- le sarrasin;
- le pois sec;
- le chanvre.

Les résultats de ce projet incluent :

- un portrait des charges directes et indirectes pour chacune de ces cultures;
- un portrait des perceptions des entreprises face aux cultures émergentes suite à un sondage qualitatif effectué auprès d'une trentaine d'entreprises de l'étude des coûts de production Céréales et Canola 2019.

Le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA) tient à remercier en tout premier lieu les producteurs dont les résultats ont été utilisés pour le présent mandat. En fournissant une multitude de données et de renseignements, ils ont grandement contribué à la qualité des résultats.

Le Centre remercie également les experts consultés dans le groupe de discussion ainsi que ses partenaires de projet, la Financière agricole du Québec (FADQ) et les Producteurs de grains du Québec (PGQ).

Ce projet a été rendu possible grâce au financement du Programme d'appui à la réalisation d'études technico-économiques (PARETE).

Pour tout renseignement concernant le contenu de ce rapport, s'adresser au :

Centre d'études sur les coûts de production en agriculture

225 rue Montfort, bureau 300  
Lévis (Québec) G6W 3L8  
Téléphone : (418) 833-2515  
Sans frais : 1 877 833-2515  
info@cecpa.qc.ca

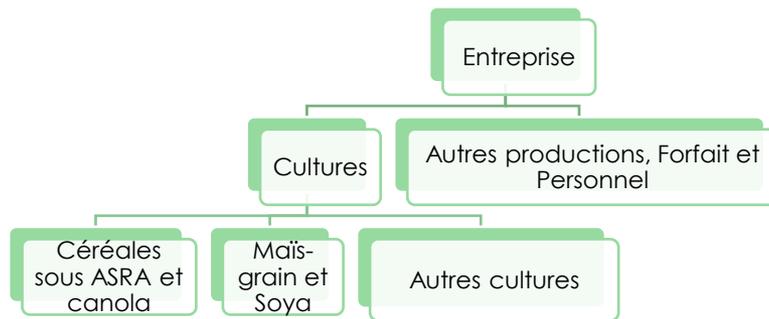
**La Financière  
agricole**  
Québec 

  
**PRODUCTEURS DE  
GRAINS**  
DU QUÉBEC



# POPULATION SOUS ÉTUDE ET MÉTHODOLOGIE

Les données proviennent tout d'abord des entreprises produisant des cultures émergentes parmi les entreprises de l'étude des coûts de production Céréales et Canola 2019. De par sa méthodologie, les études ASRA répartissent les données des entreprises selon plusieurs niveaux.



## Entreprises par culture

Culture	Entreprises totales dans l'étude	Entreprises retenues dans notre analyse
Seigle	8	6
Sarrasin	4	4
Lin	3	3
Chanvre	2	1
Pois	4	3

Dans ce projet, le nombre d'observations par culture est relativement faible. Toutefois, le nombre d'entreprises qui produisent ses cultures au Québec est également faible. L'ajout d'experts à la démarche a ainsi permis de bonifier les résultats obtenus.

## Traitement des données

Les postes ont été séparés selon deux catégories : directs et indirects.

### Postes directs

Les postes directs sont davantage liés à l'une des cultures émergentes (ex. : semences, frais de mise en marché, etc.). Ceux-ci ont été isolés pour chaque culture à partir des observations effectuées sur les entreprises retenues et de la consultation des experts. Pour les rendements, des ajustements ont été apportés afin d'obtenir des résultats d'une année dite normale.

Voici quelques précisions sur les principales charges :

- Semences : le taux de semis déclaré ainsi que le prix unitaire observé. Cela permet d'éviter les écarts amenés par l'autosemence.
- Fertilisants : considérant la forte variabilité observée pour les coûts de fertilisants, un processus de standardisation a été effectué en considérant, pour le seigle, le sarrasin, le lin et le pois sec, la dose d'azote recommandée et un prix unitaire observé.
- Pesticides : si la majorité des entreprises en utilisent, la dose moyenne et le prix unitaire observé ont été utilisés. Si la majorité des entreprises n'en utilisent pas, le résultat présenté est 0.
- Frais de mise en marché :
  - ✓ criblage (des frais de criblage ont été calculés pour le lin et le chanvre);
  - ✓ plan conjoint (prix unitaire observé utilisé pour la moyenne).

### Postes indirects

Les postes indirects sont davantage reliés à la structure de l'entreprise (ex. : taxes, assurances, etc.) qu'à une culture particulière. À ce niveau, nous avons utilisé les données de l'étude sur les coûts de production Céréales et Canola 2019. Des précisions sont présentées plus loin dans le document.



## Ajustements climatiques

La rentabilité des entreprises est influencée par le rendement de l'année des cultures. Considérant que ceux-ci peuvent être très variables d'une année à l'autre, des ajustements sont apportés pour limiter ces effets. Les rendements ont été ajustés selon les normes et processus suivis dans le cadre de l'étude des coûts de production Céréales et Canola 2019.

### Normalisation des rendements

Les rendements en maïs-grain et en soya sont ajustés afin de correspondre à ceux attendus pour une année normale de production. Pour ce faire, différentes sources d'information objectives sont utilisées :

- Appréciation des producteurs;
- Rendement réel observé;
- Appréciation des experts.

Les postes du coût de production qui sont influencés de façon déterminante par la modification des rendements font l'objet d'ajustements.

### Groupe d'experts

Des consultations ont été faites auprès d'experts terrain et de producteurs afin de valider la représentativité et le caractère normal des données récoltées auprès des entreprises.

Les experts terrain et producteurs sont :

- Ayitre Akpakouma, conseiller en grandes cultures, MAPAQ Bas-Saint-Laurent
- Jacques Dallaire, producteur
- Bruce Gélinas, conseiller en grandes cultures, MAPAQ Mauricie
- Christian Taillon, producteur
- Élisabeth Vachon, agronome, La Milanaise

Les consultations se sont faites en trois étapes :

1. Validation individuelle des résultats : chaque intervenant a été contacté afin de discuter des résultats et d'apporter des nuances à ceux-ci.
2. Validation collective des résultats ajustés : suivant les premiers ajustements, une validation collective a été effectuée afin de mettre en commun le résultat des discussions individuelles et d'ajuster certains résultats supplémentaires.
3. Discussion sur les perceptions des entreprises de grandes cultures face aux cultures émergentes : les résultats du sondage qualitatif ont été présentés, permettant ainsi de comparer la vision des intervenants avec celle des producteurs.

### Sondage

Un sondage qualitatif a été proposé à l'ensemble des entreprises de l'étude des coûts de production Céréales et Canola 2019. Celui-ci visait à cumuler de l'information sur les principaux acteurs agronomiques et économiques qui influencent leur décision d'inclure des cultures non-conventionnelles. Près d'une trentaine d'entreprises ont répondu au sondage. Celles-ci produisaient ou non des cultures émergentes.

### Réserves et limites

Les estimations produites dans ce document sont basées sur un nombre restreint d'observations, sur l'expertise de spécialistes dans le secteur et sur des hypothèses de travail. Malgré que les travaux menés ont été réalisés avec un souci de qualité des résultats, les lecteurs doivent les utiliser avec circonspection.



# REVENUS ET CHARGES DIRECTS PAR CULTURE





# SEIGLE

## Caractéristiques des entreprises observées

Nombre d'entreprises	6 entreprises
Superficie moyenne de l'entreprise	402 ha
Superficie moyenne en seigle	24 ha
Rendement normalisé	3,2 t/ha

## Postes directs

	AJUSTÉ	
	Par hectare \$/ha	Par tonne \$/t de seigle
<b>Produits</b>		
Vente	782	244
Paille	325	101
<b>Total</b>	<b>1 107</b>	<b>346</b>
<b>Charges directes</b>		
Semences	173	54
Fertilisants et chaux	149	47
Pesticides	3	1
Frais de mise en marché	18	6
Opérations culturales	98	31
<b>Total</b>	<b>441</b>	<b>138</b>
<b>Estimation marge sur charges directes</b>	<b>665</b>	<b>208</b>
%		60

64 entreprises, 1 155 ha assurés au programme ASREC en 2019

## Résultats

- ✓ La production de seigle est très marginale dans les entreprises. Des marchés encore peu développés et des pratiques culturales connues en limitent l'intérêt. Parmi l'échantillon observé, cette culture représente environ 5 % des superficies de l'entreprise. Cette proportion varie de 1 % à 18 %.
- ✓ Le rendement moyen observé est de 3,0 tonnes par hectare, variant entre 2,7 et 3,4 tonnes par hectare. Il a été ajusté à 3,2 t/ha suivant l'analyse des rendements réels et des rendements probables des différentes céréales pour l'année 2019. Selon les experts rencontrés, les producteurs expérimentés obtiennent généralement des rendements supérieurs à ceux observés.
- ✓ Le taux de semis moyen observé est de 175 kg/ha à un prix de 986 \$/t.
- ✓ Considérant la grande variabilité observée, la dose de fertilisation a été normalisée à 60 kg d'azote/ha.
- ✓ Le prix de vente moyen est de 244 \$/tonne. Il a été calculé à partir des entreprises conventionnelles. Celles en production biologique n'ont pas été retenues afin de standardiser les résultats.
- ✓ Le rendement en paille moyen observé pour les entreprises qui en récoltaient est de 1,7 t/ha. Les experts ont confirmé qu'il est possible d'obtenir un rendement de paille similaire au rendement en grain. Par exemple, pour un rendement en grain de 3,2 t/ha, le rendement en paille peut atteindre des revenus similaires. Le prix moyen est d'environ 192 \$/t de paille en 2019 et celui-ci est en forte progression au cours des dernières années.
- ✓ Dans l'ensemble, la production de seigle génère des revenus directs de 1 107 \$/ha ou de 346 \$/t.
- ✓ Les charges directes sont estimées à 441 \$/ha ou 138 \$/t pour un taux de charges d'environ 40 %.
- ✓ La marge sur charges directes est de 665 \$/ha.



# SEIGLE DE POLLINISATION LIBRE ET SEIGLE HYBRIDE

## Portrait des rendements

	Pollinisation libre	Hybride
Rendement normalisé	t/ha	t/ha
Grain	3,2	4,0
Paille	1,7	2,1

## Charges directes

	Pollinisation libre		Pollinisation libre	
	Hybride	Hybride	libre	Hybride
	\$/ha	\$/ha	\$/t	\$/t
<b>Produits</b>				
Vente	782	977	244	244
Paille	325	406	101	101
<b>Total</b>	<b>1 107</b>	<b>1 383</b>	<b>346</b>	<b>346</b>
<b>Charges directes</b>				
Semences	173	210	54	53
Fertilisants et chaux	149	149	47	37
Pesticides	3	3	1	1
Frais de mise en marché	18	18	6	5
Opérations culturales	98	113	31	28
<b>Total</b>	<b>441</b>	<b>494</b>	<b>138</b>	<b>124</b>
<b>Estimation marge sur charges directes</b>	<b>665</b>	<b>889</b>	<b>208</b>	<b>222</b>
%	60	64	60	64

## Seigle de pollinisation libre et seigle hybride

- ✓ Au cours des dernières années, de nouvelles variétés de seigle hybride ont été développées. Ces variétés offrent un rendement supérieur.
- ✓ Suivant les discussions avec les différents experts, il a été proposé de modéliser certains postes de revenus et de charges afin d'estimer les particularités économiques du seigle de pollinisation libre et du seigle hybride.

## Différences

- ✓ Le rendement du seigle hybride est en moyenne 25 % supérieur à celui du seigle de pollinisation libre. Un rendement de 4 t/ha a été utilisé.
- ✓ Le rendement en paille a été déterminé proportionnellement au rendement en grain. La proportion utilisée est la même que pour les résultats de seigle de pollinisation libre.
- ✓ Selon les experts consultés, le taux de semis recommandé pour les variétés hybrides est de 70 kg/ha, à un prix de 3 \$/kg de semences.
- ✓ Dans l'ensemble, la marge par hectare serait d'environ 34 % supérieure dans le seigle hybride.



# SARRASIN

24 entreprises, 828 ha assurés au programme ASREC en 2019

## Caractéristiques des entreprises observées

Nombre d'entreprises	4 entreprises
Superficie moyenne de l'entreprise	515 ha
Superficie moyenne en sarrasin	63 ha
Rendement normalisé	1,8 t/ha

## Postes directs

AJUSTÉ

	Par hectare	Par tonne
	\$/ha	\$/t
<b>Produits</b>		
Vente	838	459
<b>Total</b>	<b>838</b>	<b>459</b>
<b>Charges directes</b>		
Semences	60	33
Fertilisants et chaux	83	45
Pesticides	0	0
Frais de mise en marché	2	1
Opérations culturales	71	39
<b>Total</b>	<b>216</b>	<b>118</b>
<b>Estimation marge sur charges directes</b>	<b>622</b>	<b>341</b>
	%	74

## Résultats

- ✓ La production de sarrasin représente en moyenne environ 13 % de l'entreprise. Cette proportion varie de 4 % à 37 %. Ainsi, le sarrasin a, en moyenne, une importance plus grande pour l'entreprise. Cela demeure relativement mineur pour la majorité des entreprises.
- ✓ Le rendement normalisé est de 1,8 tonne par hectare, variant entre 1,5 et 2,1 tonnes par hectare. La culture de sarrasin est généralement associée à beaucoup de variabilité dans le rendement. La moyenne de 1,8 t/ha est représentative. Cependant, les rendements au sein d'une entreprise peuvent varier entre 0,5 et 2,5 t/ha, selon les années. Cette variabilité peut avoir un impact important, à la hausse ou à la baisse, sur la rentabilité.
- ✓ Le taux de semis moyen observé est de 57 kg/ha à un prix de 1 049 \$/t.
- ✓ La dose de fertilisation est de 30 kg d'azote.
- ✓ Les coûts de pesticides ont été retirés après discussions avec les experts. Le sarrasin est une culture qui présente une bonne compétitivité.
- ✓ Le prix de vente moyen est de 501 \$/tonne.
- ✓ Dans l'ensemble, la production du sarrasin génère des revenus directs de 838 \$/ha ou de 459 \$/t.
- ✓ Les charges directes sont estimées à 216 \$/ha ou 118 \$/t pour un taux de charges d'environ 26 %.
- ✓ La marge sur charges directes est de 622 \$/ha.



## Caractéristiques des entreprises observées

Nombre d'entreprises	3 entreprises
Superficie moyenne de l'entreprise	386 ha
Superficie moyenne en lin	47 ha
Rendement normalisé	1,8 t/ha

## Postes directs

	AJUSTÉ	
	Par hectare \$/ha	Par tonne \$/t
<b>Produits</b>		
Vente	845	469
<b>Total</b>	<b>845</b>	<b>469</b>
<b>Charges directes</b>		
Semences	89	49
Fertilisants et chaux	149	83
Pesticides	31	17
Frais de mise en marché	159	89
Opérations culturales	13	7
<b>Total</b>	<b>441</b>	<b>245</b>
<b>Estimation marge sur charges directes</b>	<b>403</b>	<b>224</b>
%		48

## Résultats

- ✓ La production de lin représente en moyenne environ 12 % de l'entreprise. Cette proportion varie de 3 % à 28 %. Ainsi, cette production peut prendre une place relativement mineure ou une place importante dans le portrait global de l'entreprise.
- ✓ Le rendement moyen observé est de 1,5 tonne par hectare, variant entre 1,2 et 1,9 tonne par hectare. Le rendement a été ajusté à 1,8 t/ha. Selon les experts rencontrés, les producteurs peuvent s'attendre à un rendement variant de 1,5 à 2 t/ha. Les producteurs expérimentés obtiennent généralement des rendements variant de 1,8 à 2,4 t/ha.
- ✓ Le taux de semis moyen observé est de 50 kg/ha, à un prix de 1 779 \$/t.
- ✓ La dose de fertilisation est de 60 kg d'azote/ha.
- ✓ Le prix de vente moyen est de 469 \$/t.
- ✓ Le lin nécessite un criblage suite à la récolte. Ces frais ont été ajoutés aux frais de mise en marché.
- ✓ Dans l'ensemble, la production du lin génère des revenus directs de 845 \$/ha ou de 469 \$/t.
- ✓ Les charges directes sont estimées à 441 \$/ha ou 245 \$/t pour un taux de charges d'environ 52 %.
- ✓ La marge sur charges directes est de 403 \$/ha.



# POIS SEC

7 entreprises, 231 ha assurés au programme ASREC en 2019

## Caractéristiques des entreprises observées

Nombre d'entreprises	3 entreprises
Superficie moyenne de l'entreprise	381 ha
Superficie moyenne en pois	29 ha
Rendement normalisé	2,3 t/ha

## Postes directs

	AJUSTÉ	
	Par hectare	Par tonne
	\$/ha	\$/t
<b>Produits</b>		
Vente	598	263
<b>Total</b>	<b>598</b>	<b>263</b>
<b>Charges directes</b>		
Semences	231	102
Fertilisants et chaux	50	22
Pesticides	130	57
Frais de mise en marché	41	18
Opérations culturales	79	35
<b>Total</b>	<b>532</b>	<b>234</b>
<b>Estimation marge sur charges directes</b>	<b>66</b>	<b>29</b>
%		11

## Résultats

- ✓ La production de pois sec représente en moyenne environ 7 % de l'entreprise. Cette proportion varie de 3 % à 14 %. Ainsi, cette production est relativement mineure dans le portrait global de l'entreprise.
- ✓ Le rendement moyen est de 2,3 tonnes par hectare, variant entre 2,1 et 2,4 tonnes par hectare. Le rendement moyen observé correspond de façon générale à la moyenne provinciale observée par la Financière agricole du Québec. Cependant, la culture de pois peut offrir un potentiel supérieur avec des rendements d'environ 4 t/ha lors d'essais culturaux.
- ✓ Le taux de semis moyen observé est de 229 kg/ha, à un prix de 1 009 \$/t.
- ✓ La dose de fertilisation est de 20 kg d'azote/ha.
- ✓ Les frais de pesticides ont été ajustés à la baisse en raison de données extrêmes observées pour une entreprise.
- ✓ Le prix de vente moyen est de 263 \$/t.
- ✓ Dans l'ensemble, la production de pois sec génère des revenus directs de 598 \$/ha ou de 263 \$/t.
- ✓ Les charges directes sont estimées à 532 \$/ha ou 234 \$/t pour un taux de charges d'environ 89 %.
- ✓ La marge sur charges directes est de 66 \$/ha.



# CHANVRE BIO

## Caractéristiques des entreprises observées

Nombre d'entreprises	5 entreprises
Superficie moyenne en chanvre	8 ha
Rendement normalisé	0,9 t/ha

## Postes directs

	Par hectare	Par tonne
	\$/ha	\$/t
<b>Produits</b>		
Vente	2 506	2 887
<b>Total</b>	<b>2 506</b>	<b>2 887</b>
<b>Charges directes</b>		
Semences	313	361
Fertilisants et chaux	53	61
Pesticides	1	1
Frais de mise en marché	103	118
Opérations culturales	164	189
<b>Total</b>	<b>634</b>	<b>730</b>
<b>Estimation marge sur charges directes</b>	<b>1 872</b>	<b>2 157</b>
<b>%</b>		<b>75</b>

11 entreprises, 581 ha assurés au programme ASREC en 2019



Les données observées sur le chanvre provenaient d'un nombre trop restreint d'entreprises pour être présentées de la même façon. Les données observées ont été utilisées en combinaison avec les résultats du projet « Données économiques et techniques en production de grains biologiques au Québec 2016 ».

## Résultats

- ✓ La production de chanvre représente en moyenne environ 15 % de l'entreprise. Cette proportion varie de 5 % à 30 %. Ainsi, cette production peut prendre une place relativement mineure ou une place importante dans le portrait global de l'entreprise.
- ✓ Toutes les entreprises sont biologiques.
- ✓ Le rendement moyen est de 0,9 tonne par hectare, variant entre 0,6 et 1,2 tonne par hectare.
- ✓ Le prix de vente moyen est d'environ 2 900 \$/t. Le prix de vente observé pour 2019 a été influencé par des circonstances exceptionnelles. Le prix de vente 2020 a été utilisé, puisqu'il était considéré comme représentatif par les experts.
- ✓ Le chanvre nécessite un criblage suite à la récolte. Ces frais ont été ajoutés aux frais de mise en marché.
- ✓ Dans l'ensemble, la production du chanvre biologique génère des revenus directs de 2 506 \$/ha ou de 2 887 \$/t.
- ✓ Les charges directes sont estimées à 634 \$/ha ou 730 \$/t pour un taux de charges d'environ 25 %.
- ✓ La marge sur charges directes est de 1 872 \$/ha.



# COÛTS DE PRODUCTION





# MÉTHODOLOGIE

## Distribution régionale

Dans le présent projet, il était souhaité de produire un coût de production reflétant la distribution géographique des cultures émergentes sur le territoire québécois. Pour ce faire, il a été convenu de retenir les charges indirectes des entreprises de l'étude des coûts de production Céréales et Canola 2019 selon deux groupes :

- Un groupe majoritairement central correspondant au profil géographique du seigle (75 % central, 25 % périphérique);
- Un groupe majoritairement périphérique correspond au profil du sarrasin, du lin, du pois et du chanvre (90 % périphérique, 10 % central).

## Rémunération du travail

Les normes actuellement reconnues prévoient une rémunération des exploitants dans les coûts de production permettant de considérer une valeur d'opportunité au travail. La rémunération qui apparaît à la comptabilité de certaines entreprises pour les exploitants est remplacée selon une approche uniforme. Celle-ci est basée sur une déclaration des heures de travail et d'un taux annuel de rémunération.

La rémunération de la main-d'œuvre familiale regroupe à la fois des données observées et des données calculées. Elle correspond à tous les travailleurs membres de la famille des exploitants-propriétaires, incluant le conjoint ou la conjointe détenant moins de 20 % des parts de l'entreprise.

## Rémunération de l'avoir des propriétaires

La rémunération de l'avoir est un paramètre des coûts de production qui n'est pas comptable et qui est calculé. Elle représente un coût d'opportunité pour l'avoir des propriétaires qui est conservé dans l'entreprise, soit la portion libre de dettes. Selon ce principe, les propriétaires pourraient investir ce montant sur des marchés financiers et ainsi obtenir un rendement. Le calcul réfère à la valeur aux livres plutôt qu'à la valeur marchande des entreprises.



# COÛT DE PRODUCTION – \$ PAR HECTARE

	Seigle	Sarrasin	Lin	Pois	Chanvre
<b>Charges directes</b>					
Semences	173	60	89	231	313
Fertilisants et chaux	149	83	149	50	53
Pesticides	3	0	31	130	1
Frais de mise en marché	18	2	159	41	103
Opérations culturales	98	71	13	79	164
<b>Total</b>	<b>441</b>	<b>216</b>	<b>441</b>	<b>532</b>	<b>634</b>
<b>Charges indirectes</b>					
Électricité et séchage	31	36	36	36	36
Forfait et location	173	68	68	68	68
Intérêts	85	94	94	94	94
Entretien fonds de terre et bâtiments	11	11	11	11	11
Autres frais	64	66	66	66	66
Amortissement	166	148	148	148	148
<b>Total</b>	<b>529</b>	<b>422</b>	<b>422</b>	<b>422</b>	<b>422</b>
<b>Sous-produits</b>					
Paille	-325	0	0	0	0
Autres sous-produits	-114	-61	-61	-61	-61
<b>Total</b>	<b>-439</b>	<b>-61</b>	<b>-61</b>	<b>-61</b>	<b>-61</b>
<b>Charges de rémunération</b>					
Travail	179	161	161	161	161
Avoir	29	27	27	27	27
<b>Total</b>	<b>208</b>	<b>188</b>	<b>188</b>	<b>188</b>	<b>188</b>
<b>Coût de production complet</b>	<b>740</b>	<b>764</b>	<b>990</b>	<b>1 080</b>	<b>1 182</b>
<b>Revenus de vente</b>	<b>782</b>	<b>838</b>	<b>845</b>	<b>598</b>	<b>2 506</b>



# COÛT DE PRODUCTION – PAR TONNE

	Seigle 3,2 t/ha	Sarrasin 1,8 t/ha	Lin 1,8 t/ha	Pois 2,3 t/ha	Chanvre 0,9 t/ha
<b>Nombre d'unités</b>					
<b>Charges directes</b>					
Semences	54	33	49	102	361
Fertilisants et chaux	47	45	83	22	61
Pesticides	1	0	17	57	1
Frais de mise en marché	6	1	89	18	118
Opérations culturales	31	39	7	35	189
<b>Total</b>	<b>138</b>	<b>118</b>	<b>245</b>	<b>234</b>	<b>730</b>
<b>Charges indirectes</b>					
Électricité et séchage	10	19	20	16	41
Forfait et location	54	37	38	30	78
Intérêts	27	51	52	41	108
Entretien fonds de terre et bâtiments	3	6	6	5	12
Autres frais	20	36	37	29	76
Amortissement	52	81	82	65	171
<b>Total</b>	<b>165</b>	<b>231</b>	<b>234</b>	<b>186</b>	<b>486</b>
<b>Sous-produits</b>					
Paille	-101	-0	-0	-0	-0
Autres sous-produits	-36	-34	-34	-27	-71
<b>Total</b>	<b>-137</b>	<b>-34</b>	<b>-34</b>	<b>-27</b>	<b>-71</b>
<b>Charges de rémunération</b>					
Travail	56	88	89	71	185
Avoir	9	15	15	12	31
<b>Total</b>	<b>65</b>	<b>103</b>	<b>105</b>	<b>83</b>	<b>217</b>
<b>Coût de production complet</b>	<b>231</b>	<b>419</b>	<b>550</b>	<b>476</b>	<b>1 362</b>
<b>Revenus de vente</b>	<b>244</b>	<b>459</b>	<b>469</b>	<b>263</b>	<b>2887</b>





# SONDAGE QUALITATIF

## **Note préalable**

Un sondage qualitatif a été proposé à l'ensemble des entreprises de l'étude des coûts de production Céréales et Canola 2019. Près d'une trentaine d'entreprises ont répondu au sondage.





## Facteurs agronomiques et économiques

Les répondants se sont prononcés sur l'importance de différents facteurs agronomiques et économiques quand vient le moment de décider d'inclure ou non des cultures non-conventionnelles dans leurs rotations.

De façon générale, ces facteurs agronomiques sont peu importants pour une majorité d'entreprises dans le choix de se tourner vers une culture émergente. Certaines ont dit les considérer dans une diversification de leurs cultures de rotation. D'autres ont mentionné que la résistance du seigle à l'hiver était un avantage. Malgré que certaines entreprises aient fait part des difficultés de récolte et de qualité associées à certaines cultures, les aspects économiques semblent avoir une plus grande importance.

Facteurs économiques qui influencent leur décision	Appréciation*
Prix de marché	1,63
Avoir un acheteur/contrat avant le semis	1,80
Opportunités de croissance du marché visé	2,00
Répartition des risques de marché	2,29
Prix des intrants	2,54

\* 1: très important; 2: important; 3 peu important

- ✓ Le facteur d'influence le plus important apparaît être le prix. Avec un accès à des marchés, ces deux facteurs ont été rapportés comme très importants par une majorité d'entreprises.
- ✓ Bien que l'accès au programme ASRA ne faisait pas partie des facteurs d'influence préidentifiés, il apparaît être considéré dans le processus décisionnel lorsqu'une entreprise souhaite évaluer la possibilité de recourir à des cultures émergentes.

## Potentiel de rentabilité

Dans une seconde partie du sondage, nous avons voulu obtenir l'avis des entreprises sur le potentiel de rentabilité des différentes cultures émergentes.

Une moyenne près de 1 indique un meilleur potentiel de rentabilité, alors qu'une moyenne près de 6 indique un moins bon potentiel de rentabilité.

	Moyenne
Pois sec	1,2
Chanvre	3,6
Fèves, haricot	3,8
Seigle	3,9
Lin	4,0
Sarrasin	4,2

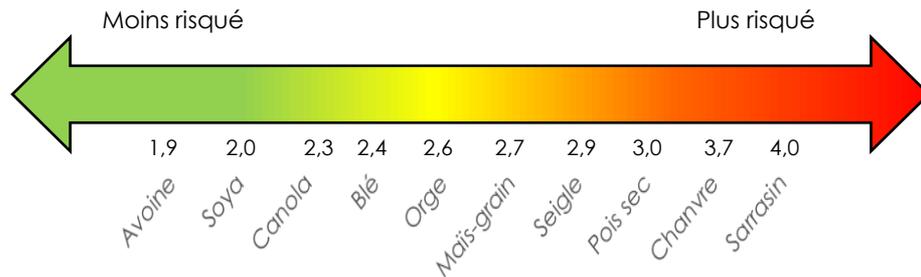
- ✓ Il est surprenant de constater que les répondants perçoivent que le pois sec aurait le meilleur potentiel de rentabilité. Selon les discussions avec le groupe d'experts, un potentiel de rendement supérieur à celui observé dans cette analyse pourrait générer une très bonne rentabilité. Toutefois, les résultats actuels demeurent représentatifs de ce qui est observé en moyenne au Québec par la FADQ. L'autre hypothèse impliquerait que les entreprises, en répondant, considéraient les impacts positifs de la production de pois sur les cultures des prochaines années.
- ✓ À l'opposé, le sarrasin serait la culture avec le plus faible potentiel de rentabilité selon les répondants. Selon les analyses économiques préliminaires, les bénéfices potentiels de cette culture seraient intéressants. Les risques élevés d'une mauvaise récolte expliquerait toutefois sa perception de faible rentabilité.



## Fréquence d'une mauvaise récolte sur 10 ans

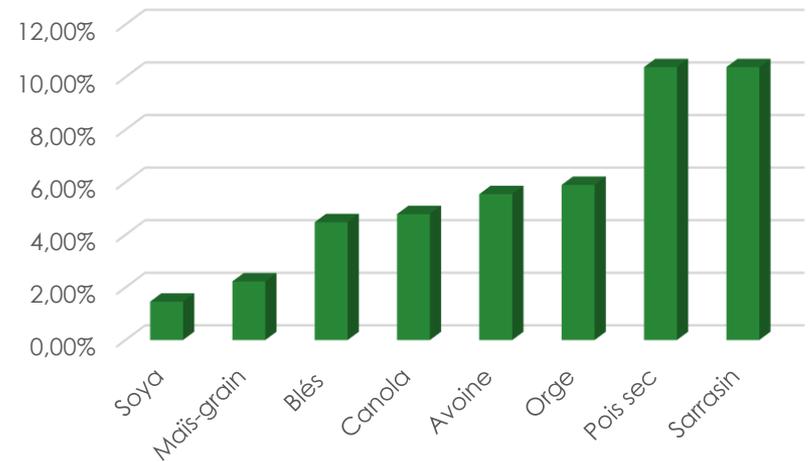
Un des aspects qui conditionne la décision d'une entreprise de semer une culture ou une autre est la probabilité d'une mauvaise récolte. Nous leur avons ainsi demandé de nous indiquer d'estimer la probabilité d'une mauvaise récolte sur une période de 10 ans.

Indicateur : nombre d'années de mauvaises récoltes sur 10 ans.



- ✓ L'ensemble des cultures de ce mandat se retrouvent dans celles perçues comme les plus risquées.
- ✓ Parmi les cultures étudiées dans le cadre de ce mandat, la culture du seigle est celle dont le risque de mauvaises récoltes est le plus faible (2,9 années sur 10). Le fait que cette culture puisse être semée à l'automne et qu'elle résiste bien à l'hiver québécois semble expliquer ce résultat.
- ✓ Le sarrasin présente un risque plus élevé de mauvaises récoltes (4 années sur 10) selon les entreprises consultées. La variabilité des rendements et les difficultés de conservation seraient deux éléments y contribuant.

La figure suivante a été produite par la Direction principale du développement des programmes en assurance de la FADQ. Elle expose le taux de perte moyen sur 10 ans de différentes cultures au programme d'assurance récolte (ASREC). Les informations sur les cultures de seigle, de lin et de chanvre ne sont pas disponibles, considérant la gestion globale des risques pour celles-ci.



Source : Direction principale du développement des programmes en assurance FADQ, extraction spéciale au 27 avril 2021

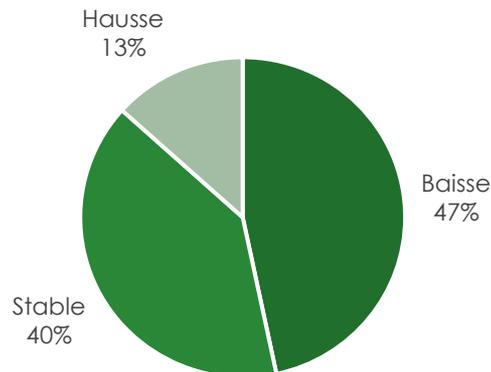
- ✓ Une comparaison entre les perceptions des entreprises et les résultats au programme ASREC montre des similarités et des écarts.
- ✓ Pour les deux cultures émergentes rapportées (pois sec et sarrasin), leur taux de perte respectif est deux fois plus grand que ceux observés dans les céréales.
- ✓ Contrairement à la perception des entreprises, les taux de perte pour l'avoine sont similaires aux autres céréales et au canola.



## Orientations des entreprises quant aux cultures émergentes

Parmi les entreprises questionnées, nous avons voulu connaître leur orientations actuelles et futures quant aux cultures émergentes :

- La moitié des entreprises diminuent leurs superficies en cultures non-conventionnelles.
- Peu d'entreprises ont l'intention d'augmenter leurs superficies pour ces cultures.

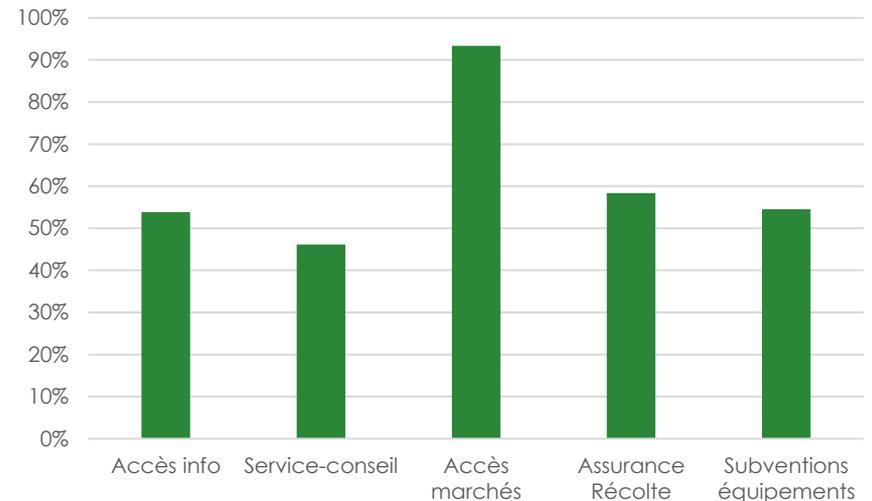


## Éléments qui favoriseraient un plus grand intérêt

Les répondants ont classé les éléments selon l'importance. La compilation a été faite de la façon suivante :

- Pas d'impact : 4
- Peu important : 3
- Important : 2
- Très important : 1

Ainsi, une appréciation près de 1 indique un élément dont l'amélioration aurait un impact important alors qu'une appréciation près de 4 indique un élément avec un faible impact.



	Appréciation
Accès aux marchés	1,5
Couverture d'assurance-récolte	1,9
Accès à de l'information agronomique	2,4
Accès à du service-conseil	2,5
Subventions aux équipements spécifiques	2,5

- ✓ Le principal élément à améliorer est l'accès aux marchés. Il apparaît que les besoins pour la majorité de ces grains destinés aux marchés de la consommation humaine soient encore très limités et reposent sur peu d'acheteurs. Le marché pour le secteur animal est encore très faible.
- ✓ Une amélioration du programme d'assurance récolte pour ces cultures demeure le second élément suggéré par les répondants.



## Expertise pour certaines cultures

L'expertise détenue pour les cultures émergentes varie d'une culture à l'autre. Dans la culture du seigle des essais aux champs et de la vulgarisation d'aspects agronomiques semblent se répercuter sur les perceptions des entreprises. En effet, le seigle est ciblé comme une des cultures émergentes les moins risquées avec un certain potentiel de rentabilité.

Les intervenants ont mentionné que l'existence d'actions concrètes dans d'autres cultures tel que le sarrasin amènerait des changements au niveau des performances obtenues ainsi qu'au niveau des perceptions des entreprises.



**Au nom de l'ensemble des partenaires de ce projet,  
nous remercions les productrices et producteurs de grains  
qui y ont collaboré!**



# CECPA

CENTRE D'ÉTUDES SUR LES COÛTS  
DE PRODUCTION EN AGRICULTURE

225, rue Montfort, bureau 300 | Lévis (Québec) | G6W 3L8  
T : 418 833-2515 | F : 418 933-9125 | [www.cecpa.qc.ca](http://www.cecpa.qc.ca)